



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture  
et des forêts DIAF  
Direktion der Institutionen und der Land-  
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

[www.fr.ch/diaf](http://www.fr.ch/diaf)

*Seules les paroles prononcées font foi !*

## **Remise du Label du bilinguisme au Sainec**

15 janvier 2020

*Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF*

Monsieur le président,  
Madame la directrice,  
Monsieur l'expert,  
Monsieur le chef de service,  
Mesdames et Messieurs les journalistes,

Ich freue mich sehr, heute hier mit Ihnen der Verleihung des Labels für die Zweisprachigkeit an das IAEZA, einer Einheit der ILFD, beiwohnen zu können. Die Zweisprachigkeit ist nicht nur ein bedeutender Vorteil für unseren Kanton, sowohl auf gesellschaftlicher als auch auf wirtschaftlicher Ebene, sie ist Bestandteil unserer Kultur. Die Kantonsverwaltung ist es sich schuldig, der freiburgischen Bevölkerung qualitativ hochstehende Dienstleistungen in den beiden Amtssprachen des Kantons anzubieten. Dies tut sie schon weitgehend. Der Kanton Freiburg übersetzt seine Unterlagen konsequent. Andere Kantone begnügen sich oft damit, lediglich übersetzte Zusammenfassungen ihrer Publikationen anzubieten.

Notre ambition est cependant d'offrir à toutes les fribourgeoises et tous les fribourgeois des prestations équivalentes dans les deux langues. Dans ce contexte, l'obtention du Label du bilinguisme est un acte symbolique fort pour un service de l'Etat de Fribourg.

Le bilinguisme de l'administration ne veut pas dire pour autant que tous les collaboratrices et collaborateurs de l'Etat doivent être bilingues mais, qu'en tout temps, l'administration soit capable de répondre dans les deux langues aux demandes et aux besoins de la population. L'idéal, bien sûr, serait de le faire dans une langue parfaite, la perfection est cependant rare et souvent paralysante.

J'encourage donc toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'Etat à se lancer et à oser utiliser toutes leurs connaissances de la langue partenaire, sans complexe, avec des fautes : j'y vois le meilleur moyen de progresser et d'instaurer un bilinguisme vivant et spontané. Une méthode que j'essaie de pratiquer au quotidien.

Comme vous le savez, le Sainec a été chargé par le Conseil d'Etat d'évaluer ce qu'impliquerait la labellisation de tous les services de l'Etat suite au postulat Thévoz/Rauber.

Aus diesem Grund hat das IAEZA das Zertifizierungsverfahren des Forums für die Zweisprachigkeit als Pilotprojekt in Angriff genommen. Es war eine positive Erfahrung für die Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter des Amts. Christophe Maillard, der Vorsteher des IAEZA, wird Ihnen gleich erläutern, welche Lehren sein Amt aus diesem Prozess gezogen hat.

La progression du bilinguisme est un processus qui prend du temps, mais qui progresse inexorablement comme c'est le cas dans les autres cantons de Région capitale Suisse, Berne et Valais. Deux cantons qui sont nos partenaires dans plusieurs projets avec le soutien du Forum du bilinguisme : les tandems linguistiques avec nos voisins bernois, les échanges de personnel entre l'HFR et l'Hôpital de l'Ile, mais il y a aussi les échanges d'apprentis.

La labellisation du Sainec nous a montré que le bilinguisme pouvait renforcer le sens de sa mission et créer du lien dans les équipes.

Le Conseil d'Etat va mener une discussion approfondie sur la question de la labellisation.

- > Qu'apporterait la labellisation de tous les services ?
- > Est-elle le meilleur outil pour toutes les unités administratives de l'Etat, tant les missions et les structures des services sont différents ?
- > Quel serait son coût financier ?
- > Doit-elle se faire sur une base volontaire ou devenir la règle ?
- > Doit-elle s'inscrire dans une palette de différents outils et mesures à disposition des services ? Si oui, comment ?

De la même manière, j'ai l'intention de mener avec le secteur des affaires institutionnelles du Sainec une réflexion sur une loi sur les langues. La question de la création d'un poste de délégué au bilinguisme qu'a évoquée dans le rapport, devra être aussi évaluée et trouver une réponse dans ce cadre-là. Notre objectif est de créer les conditions favorables à un bilinguisme vivant et parlé au quotidien.

Es lebe die Zweisprachigkeit! Und kä Hemmigä ha !

Là où il y a de la gêne il n'y a pas de plaisir !